PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE
M.R.C. NICOLET-YAMASKA

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée directrice générale / greffière-trésorière de la Municipalité de Baie-du-Febvre que lors de son assemblée ordinaire, tenue le 2 novembre 2026, le Conseil municipal a adopté le calendrier des séance du conseil municipal de l'année 2027, qui se tiendront le **lundi** et qui débuteront à **19 h 30,** à l'hôtel de ville de la municipalité au 298 Rte Marie-Victorin, Baie-du-Febvre :

- 11 janvier (2e lundi du mois)
- 1er février
- 1er mars
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 16 août (3e lundi du mois)
- 13 septembre(2e lundi du mois)
- 4 octobre
- 1er novembre
- 6 décembre

DONNÉ à Baie-du-Febvre, ce troisième jour de novembre deux mille vingt-six.

MARYSE BARIL,
DIR. GÉN. / GREF.-TRES.
MUNICIPALITÉ BAIE-DU-FEBVRE